

Gouvernement du Québec

Décret 998-2003, 24 septembre 2003

CONCERNANT la nomination de monsieur Robert Madore comme sous-ministre associé au tourisme au ministère du Développement économique et régional

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Robert Madore, sous-ministre associé au tourisme par intérim et sous-ministre adjoint à l'administration et au développement touristique à l'ancien ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé au tourisme au ministère du Développement économique et régional, au même classement et au salaire annuel de 133 603 \$, à compter des présentes ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat continue de s'appliquer à monsieur Robert Madore, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées, et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État II du niveau I et arrêtée par le gouvernement.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

41282

Gouvernement du Québec

Décret 999-2003, 24 septembre 2003

CONCERNANT la nomination de madame Suzanne Chassé comme sous-ministre adjointe au tourisme au ministère du Développement économique et régional

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Suzanne Chassé, sous-ministre adjointe au tourisme à l'ancien ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au tourisme au ministère du Développement économique et régional, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter des présentes ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat continue de s'appliquer à madame Suzanne Chassé, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

41283

Gouvernement du Québec

Décret 1000-2003, 24 septembre 2003

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Robert Desbiens comme secrétaire associé du Conseil du trésor

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Robert Desbiens, vice-président au développement stratégique pour l'Est du Canada, Les Systèmes Cisco Canada, soit engagé à contrat pour agir à titre de secrétaire associé du Conseil du trésor, pour un mandat de trois ans à compter du 6 octobre 2003, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

Contrat d'engagement de monsieur Robert Desbiens comme secrétaire associé du Conseil du trésor

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de l'engagement fait en vertu de l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1)

I. OBJET

Conformément à l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1), le gouvernement du Québec engage à contrat monsieur Robert Desbiens, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme secrétaire associé du Conseil du trésor, ci-après appelé le Conseil du trésor.